

Rôle du référent frelon asiatique

Le Maire est le premier acteur de terrain. Il est directement concerné par la sécurité de ses concitoyens.

L'année 2023 a vu une nouvelle fois une progression importante de la présence du frelon asiatique sur le territoire de Bugey-Sud. Plusieurs personnes ont été attaquées.

La CC Bugey Sud et l'Apiculteur Bugiste demandent à chaque maire du territoire de les aider dans la lutte contre le frelon asiatique en nommant un référent.

Ce référent peut être un élu, un agent communal ou un habitant. Il n'a pas besoin de compétence en apiculture.

Le rôle du référent frelon asiatique

Le référent a pour rôle :

- Participer avec le délégué local à définir le nombre de pièges nécessaires à une lutte efficace.
- Définir avec le délégué local les meilleurs emplacements possibles.
- Obtenir les autorisations d'installation et d'accès aux emplacements situés sur un domaine privé.
- Installer les pièges.
- Assurer la remontée régulière des informations du piégeage.
- Informer les particuliers concernés par un nid
- Faire connaître et s'assurer de la bonne utilisation du site de signalement www.frelonsasiatiques.fr

Pour remplir son rôle il peut s'adjoindre un ou des bénévoles. Des documents pédagogiques sont mis à sa disposition.

Il s'engage à suivre les consignes de l'Apiculteur Bugiste
